

Incroyable CDISCOUNT !

CDISCOUNT, filiale du groupe **CASINO**, a organisé une offre promotionnelle intitulée « les 5 incroyables » du 27 mai au 30 juin 2015.

L'achat d'un produit ciblé dans la liste établie permet de bénéficier d'un bon d'achat à utiliser sous un mois - à partir de sa réception - pour toute nouvelle commande.

C'est ainsi qu'un internaute a commandé un téléviseur **PANASONIC** éligible à cette opération et lui permettant de recevoir un bon d'achat de 200 €.

Il a effectué une commande le 12 juin 2015 et a reçu l'appareil dans un délai de 5 jours. Le bon d'achat devait suivre dans un délai maximum d'un mois.

Plusieurs messages sont laissés sur le site, suivies d'un courrier postal le 27 août 2015. Sans réponse, un courrier recommandé avec accusé de réception est expédié le 28 septembre 2015.

À ce jour, donc quatre mois après la date de la commande, la situation est toujours au même point et le client attend désespérément son bon d'achat de 200 € !

Acte isolé ou pratique systématique ? Le **Réseau anti-arnaques** a décidé de diffuser un appel à témoignages pour recueillir les expériences heureuses et malheureuses.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

